

# TEST CHOC

## *LA CEINTURE DE SECURITE : TOUT LE TEMPS, TOUS LES JOURS*

**Objectif** : Le port de la ceinture de sécurité obligatoire, à l'avant comme à l'arrière.

Le but de cet atelier est de faire prendre conscience aux conducteurs et aux non conducteurs :

- de l'importance du port de la ceinture de sécurité collée au plus près du corps pour tous les occupants du véhicule,
- de la violence des chocs même à faible vitesse,
- de son efficacité notamment en cas de choc frontal.

**Contenu**: le test au choc est un outils pédagogique simulant un accident de voiture à très faible ou moyenne vitesse.

Cet outil doit obligatoirement être associé en amont à un **atelier pédagogique vitesse-ceinture de 30 minutes en salle**.

**Cible**: tout public à partir de 15 ans.

**Capacité d'accueil** : 36 personnes à l'heure en moyenne.

**Animateurs**: deux intervenants départementaux de sécurité routière.

### **Conditions d'installation :**

- dans un lieu protégé des intempéries ou sous chapiteau de **6X4 m** ou **6X6 m**, hauteur minimum **2,50 m**
- alimentation électrique : en 220 volts avec terre
- périmètre de sécurité par un balisage autour de l'outil (barrières ou rubalise) et à 2 mètres de celui-ci.

### **IMPORTANT**

#### **Restrictions d'utilisation à vérifier avant le passage sur l'outil**

- s'il existe des **contre-indications médicales** (problèmes dorsaux, cardiaques, femmes enceintes),
- aux moins de **15 ans même en présence des parents**
- **interdiction** : bonbons, chewing gum, lunettes, portable ou tout autre objet susceptible de tomber lors de l'impact.



## ATELIER

### VOITURE TONNEAU (VT)

#### *LA CEINTURE DE SECURITE : TOUT LE TEMPS, TOUS LES JOURS*

**Objectif:** le but de cet atelier est de démontrer et de faire prendre conscience :

- de l'importance du port de la ceinture de sécurité collée au plus près du corps pour tous les occupants du véhicule,
- de son efficacité en cas de retournement du véhicule, notamment sur son rôle de protection contre les parois dures du véhicule et contre le risque d'éjection,
- des risques représentés par les objets transportés dans l'habitacle, pour les occupants du véhicule.

**Contenu:** la voiture tonneau est un véhicule monté sur un système électrique et hydraulique qui effectue des tours sur lui même. C'est un outil pédagogique simulant, en toute sécurité, un accident de voiture avec retournement du véhicule. L'atelier débute obligatoirement par un **cours théorique rapide sur l'utilité et l'efficacité du port de la ceinture de sécurité** suivi d'une mise en situation par des personnes volontaires.

**Cible:** tout public à partir de 12 ans hors scolaires, et scolaires à partir des classes de 3ème avec autorisation parentale

**Capacité d'accueil :** 20 personnes à l'heure pédagogie incluse.

**Animateurs:** au minimum deux intervenants départementaux de sécurité routière, idéalement trois

#### **Conditions d'installation :**

- dans un lieu protégé des intempéries ou sous chapiteaux 6X4 m ou 5X5 m, hauteur 2,50 m
- sur un sol plan, dur, non gravillonné, poussiéreux ou sablonneux,
- alimentation électrique: en **380 volts, triphasé plus terre,**
- périmètre de sécurité par un balisage afin de tenir le public à une distance suffisante pour éviter tout accident.

#### **Restrictions d'utilisation :**

- s'il existe des contre-indications médicales (problèmes dorsaux, cardiaques, femmes enceintes.),
- aux moins de **12 ans** même en présence des parents,
- **interdiction** : bonbons, chewing-gum, lunettes, portable ou tout autre objet susceptible de tomber lors de la rotation de la voiture.

## FICHE TECHNIQUE

### Simulateur 2Roues (S2R)

*Vulnérabilité en 2 roues motorisés, vision, perception, analyse et anticipation...*

---



- **Objectif :**

La mission première de cet outil pédagogique est d'initier le pilote à la conduite d'un deux roues motorisé dans un environnement déterminé (multiples paramétrages, ville, jour, nuit, etc...) tout en bénéficiant d'un contexte de sécurité absolue.

Cet atelier n'a aucun lien avec le permis AM dispensé par une école de conduite, ni avec l'initiation à la pratique du deux-roues motorisé. Ce module sera utilisé exclusivement pour la sensibilisation aux risques liés à la pratique du deux-roues pour des jeunes ou titulaires (ou futurs) du permis AM ou des adultes.

- **Contenu :**

*Cet outil doit obligatoirement être associé en amont à un atelier pédagogique 2 roues motorisé de 30 minutes (minimum) en salle.*

Le pilote s'engage sur un parcours qu'il aura choisi, écoute les recommandations de du formateur selon les consignes de l'ordinateur et circule à travers un environnement virtuel qui reproduit tous les aléas de la conduite en réalité.

- **Configuration :**

- en salle (séance d'environ 1h, groupe 6-10 personnes),
- sous chapiteau (6 à 8 min/personne).

- **Animateurs :**

1 à 2 animateurs

- **Cible :**

Jeunes à partir de 14 ans futurs titulaires du permis AM ou adultes conduisant déjà un scooter ou une moto.